

# LE DROIT PUBLIC DE L'ÉGLISE

TRAITÉ

DU R. P. MATHIEU LIBERATORE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

Traduit de l'italien, avec l'autorisation spéciale de l'auteur

PAR

M. Aug. ONCLAIR, prêtre

## PRÉFACE

L'époque actuelle est remarquable par ses agitations fébriles, ses inconstances, son culte de la matière, et son insouciance à l'égard des questions intellectuelles et morales dont vivent cependant les sociétés. On y parle, il est vrai, beaucoup d'instruction et de science, mais cette instruction est tout professionnelle et matérialiste, cette science est tout expérimentale et ne s'élève guère au delà de certaines nomenclatures générales ou détaillées, peu importe. Elle manque complètement de solidité, parce qu'elle n'est pas assise sur le terrain ferme des principes incontestables. De là ces variations perpétuelles de doctrines et de théories, ces systèmes embrassés aujourd'hui avec enthousiasme et baloués demain. De là ce goût du superficiel, de là peu près, cette horreur instinctive du livre et de l'étude, ce culte du journal, de la *Revue périodique* futile et présomptueuse, qui passe pour savante, parce qu'elle prend des allures dogmatiques, prononce des oracles sur toutes les questions qu'elle ignore, même les plus graves et les plus fondamentales. Les législateurs eux-mêmes, les orateurs des assemblées délibérantes n'échappent pas à cette atmosphère qui les enveloppe. Comment pourrait-il du reste en être autrement ? Ils ont été amenés à s'occuper des affaires publiques, sans préparation aucune, sans études préalables. La politique pour eux est tout entière dans les expédients, dans une certaine habileté vulgaire, dans le talent de saisir une occasion favorable, de se plier aux circonstances que fait maître cette reine capricieuse qui s'appelle l'opinion publique.

Les faiblesses intellectuelles et morales des hommes de notre temps se font jour surtout, dès qu'il est question des droits de cette société divine et immortelle qui s'appelle l'Église catholique ou l'Église de Jésus-Christ. Il ne manque pas même de chrétiens qui n'ont aucune idée, ou qui n'ont qu'une idée superficielle des prérogatives conférées par Jésus-Christ à son Église, des droits que le temps et la tradition ont reconnus à cette Mère bienfaisante de l'ingrate société moderne. Mais c'est surtout le libéralisme, cette grande hérésie de notre époque, comme l'appelle si justement l'illustre écrivain dont nous nous proposons de donner le livre au public, c'est surtout le libéralisme qui s'acharne contre l'Église catholique. Le libéralisme, qui ne le sait, qui ne l'a constaté avec toute évidence désormais, le libéralisme n'est autre chose que la secte maçonnique, transportée et agissant dans la vie publique.

Or, le but de la secte maçonnique n'est autre que cela de détruire le règne de Dieu, de Jésus-Christ, de son Église, dans ce monde, et d'y substituer le règne du naturalisme, de l'homme divinisé, c'est-à-dire soustrait à l'empire inaliénable de Dieu et de son Christ. Sans doute ce plan est insensé ; il est, il sera toujours irréalisable. Le cri poussé par Satan à l'origine des temps : "Vous serez comme des dieux", a été fécond en misères de tout genre pour la race humaine. Mais, peu importe ; les fils de Satan n'en continueront pas moins l'œuvre de leur père, sans souci des calamités qu'ils attireront infailliblement sur le monde, sans souci des malédictions qui les attendent de la part de leurs victimes, dans le temps et surtout dans l'éternité.

Le libéralisme donc, comme l'écrit le P. Liberatore, dès la première page de

son livre, s'acharne contre l'Église catholique, ou pour parler plus rigoureusement contre Jésus-Christ, dont l'Église est le royaume. Cette reine des nations, dit-il, les adorateurs du siècle voudraient la réduire à la condition d'une servante. C'est une besogne répugnante que celle d'être condamné à lire les faux principes, les déductions illogiques, les théories abrutissantes qu'ils entassent dans leurs livres et dans leurs journaux, qu'ils proclament dans leurs assemblées politiques et jusqu'à la tribune des Parlements. On conteste à l'Église son caractère de royaume indépendant, on lui interdit l'exercice des pouvoirs publics ; on ôte son influence de tout l'ordre social extérieur. C'est à peine si on consent à lui réserver un asile dans le réduit invisible de la conscience individuelle ; car on nourrit l'espoir de la chasser même de là, grâce à la propagande de ce qu'on appelle la libre pensée.

"Étant donnée cette situation lamentable à tous les points de vue, il est évident que les écrivains catholiques ont le devoir rigoureux de saisir la seule arme qui leur soit laissée, c'est-à-dire celle de la plume, et d'entreprendre la défense de l'Épouse de Jésus-Christ assaillie de toutes parts. C'est à eux qu'il appartient de proclamer hautement la vérité, de confondre les artisans modernes d'impiété, les coryphées du mensonge."

Jusqu'à cette heure, grâce à Dieu qui a daigné nous permettre de travailler à la défense de sa cause, nous n'avons pas failli à ce devoir que nous avons commencé à remplir du haut de la chaire chrétienne.

Des l'année 1868, nous avons donné au public la traduction de l'admirable et substantielle étude de notre maître le R. P. Tarquini, de la Compagnie de Jésus, depuis, le cardinal Tarquini, sur le droit public de l'Église, sous le titre : *Les principes du droit public de l'Église réduits à leur plus simple expression*. Ce livre, malgré l'aridité de sa forme, a été accueilli avec tant de faveur, qu'en moins de deux ans, il a fallu en faire trois éditions successives, et qu'aujourd'hui il est devenu presque introuvable. Quatre ans après, nous avons publié notre ouvrage *de la Révolution et de la restauration des vrais principes sociaux à l'époque actuelle* épuisé lui aussi, et dont plusieurs hommes éminents réclament une seconde édition.

Nous avons combattu la secte maçonnique et le libéralisme dans deux autres volumes, dont le dernier est de date récente.

Le livre que nous traduisons en ce moment est l'œuvre du R. P. Liberatore, de la Compagnie de Jésus, publiciste infatigable, l'un des rédacteurs les plus assidus de la *Civiltà cattolica*, ce modèle accompli des *Revue catholiques*, un écrivain d'une rare sagacité, d'une science toujours sûre d'elle-même, d'une orthodoxie irréprochable, d'une logique serrée, écrivant dans sa langue avec une rare élégance, une concision qui ne nuit pas à la clarté. Son livre a déjà reçu les éloges mérités de ses savants confrères. On peut dire qu'il est un commentaire étendu et considérablement augmenté du traité du cardinal Tarquini, dont nous parlions tantôt.

La fidélité à reproduire la pensée du maître est à peu près ici tout notre mérite.

Puissions-nous avoir réussi dans notre tâche, puissions-nous inspirer à d'autres, surtout à la généreuse jeunesse catholique, le goût des études sérieuses, pour la défense de notre Mère la sainte Église de Jésus-Christ.

Aug. ONCLAIR, prêtre.

## LA CROIX

ET

## L'AUTEL

PAR

M. l'abbé PAUVERT

1 volume in-12.....Prix : 75 cts

## FEUILLETON

DU

PROPAGATEUR DES BONS LIVRES

NO 2

LE

## BAPTÊME

DE LA FRANCE

PAR

L'ABBÉ PERIGAUD,

DU DIOCÈSE DE MOULINS

CHAPITRE PREMIER

### LE CONQUÉRANT DES GAULES

I. État des Gaules au Ve siècle.—II. La race franque.—III. Légende prophétique sur la naissance de Clovis.—IV. Le roi franc et le gouverneur romain.—V. Révolutions du druide Abramus.—VI. Le champ de bataille de Fallette.—VII. Attitude respective des deux armées, franque et romaine.—VIII. Victoire éclatante des Francs.

(suite)

III

La nouveau roi des Francs se nommait Clovis. Il était issu du mariage de Childéric, petit-fils de Clodion, et de Basine, précédemment épouse du roi de Thuringie.

La légende de cette époque raconte, au sujet de la naissance de Clovis, une histoire assez curieuse, qui ne manque pas de jeter une certaine lumière sur l'avenir de celui que la postérité devait proclamer le véritable fondateur de la monarchie française.

Chez les Barbares, la superstition païenne attribuait une souveraine importance aux différentes visions qui se manifestaient aux époux la première nuit des noces. Quand on désirait savoir d'avance ce que seraient les enfants qui naîtraient du mariage, l'un des époux quittait le domicile conjugal avant l'aurore, et faisait une promenade solitaire à travers la campagne d'alentour. Les premiers êtres vivants qui frappaient ses regards avaient une signification mystérieuse, sur laquelle on échafaudait tout un système de données prophétiques.

Or Basine, initiée dès sa plus tendre jeunesse à l'art de la divination, ne voulut pas laisser s'échapper cette grande occasion de mettre à profit ses connaissances en magie.

Le chant du coq venait à peine de se faire entendre parmi les ombres fugitives du matin, qu'elle sort précipitamment du festin qui durait encore sous les tentes nuptiales, et qu'elle marcha à part son époux.

Elle a déposé aux pieds d'une idole, placée sous le portique, la riche toilette des fiançailles, pour se revêtir d'une longue robe où s'étaient des dessins fantastiques. Les nattes de ses cheveux peints en rouge vif sont délivrées de leurs cercles d'or, et retombent, en se tordant sur ses épaules comme des serpents de feu.

Devant l'idole, formée d'un tronc d'arbre noirci par la fumée des sacrifices, se trouve une cassolette pleine de charbons ardents sur lesquels Basine jette un bouquet de fleurs de bouleau. La flamme pétillante, et la reine tombe à genoux devant la statue d'Irmensul, qui s'illumine des reflets du brasier magique.

Lorsque le bois prophétique a rendu ses dernières clartés dans une convulsion suprême, Basine se relève, et, d'une voix impérieuse :

— Sortez d'ici, dit-elle à Childéric ; prenez de suite le chemin qui conduit à la forêt voisine. Ne vous arrêtez pas que vous n'avez rencontré quelque être vivant. Ensuite, vous reviendrez auprès de votre servante, pour lui raconter fidèlement ce que vous aurez vu.

Childéric, captivé par le ton inspiré de son épouse, obéit sur-le-champ. Quelques instants après il reparait sur le seuil du portique :

— Qu'avez-vous rencontré, seigneur ? s'écrie Basine avec un visible air d'inquiétude.

— A peine étais-je sorti de cette demeure, répond le roi, que j'ai vu passer comme des apparences d'animaux.

— Avez-vous pu les distinguer ?

— Oui ! Basine, et j'ai cru voir un lion, une lionne et un léopard.

— Bien ! reprend l'épouse, d'un accent satisfait. Mais ce n'est là qu'une première vision. L'esprit prophétique, qui m'inspire en ce moment, exige que vous fassiez jusqu'à trois fois ce voyage mystérieux ; car il aime le nombre ternaire. Retournez donc encore deux fois du même côté. Vous avancerez chaque fois davantage vers le but que je vous ai indiqué ; et, à chaque fois, vous reviendrez me raconter ce qui a frappé vos regards.

Comme Childéric hésitait :

— Obéissez ! ajoute vivement la reine, et je vous annoncerai en toute certitude les destinées que l'avenir réserve à nos descendants. Allez, ne craignez rien ; jusque-là, les dieux nous sont favorables !

Lorsque le roi rentre de sa seconde excursion, Basine lui dit :

— Fils des rois, qu'avez-vous vu sur le chemin de la forêt ?

— J'ai vu un ours et un loup, qui rugissaient sur le bord d'un torrent.

— Ce n'est pas tout, réplique la reine : le nombre sacré n'est pas encore complet. Retournez, seigneur, et vous ferez part à votre servante du résultat de vos démarches.

Childéric reprend le chemin de la forêt, et à son retour :

— Fils des rois, s'écrie de nouveau Basine, qu'avez-vous vu ?

— J'ai vu, répond Childéric, un chien dont la gueule coulait de rage, et d'autres animaux de moindre grandeur qui menaient un vacarme effroyable.

— Cela suffit, dit Basine. Suivez-moi, maintenant, et je vais déchirer de suite, devant vos regards, le voile que le destin tient étendu sur l'avenir.

Elle prend alors le monarque par la main, et le conduit en face de la divinité du logis royal. Elle répand sur le brasier des grains d'encens qu'elle épanche d'une corne d'urus. Puis, pendant que les nuages parfumés déroulent entre eux et la noire idole leurs spirales argentées, Basine se tourne vers Childéric, et avec l'accent d'une prophétesse :

— Roi, dit-elle, les choses que vous venez de voir cette nuit, de vos propres yeux, sont vraies, et voici ce que ces visions signifient : Il sortira de notre union un fils qui sera un lion par le courage et par la force. Il aura lui-même à son tour des enfants dont le lion et la licorne sont le symbole, c'est-à-dire qu'ils seront pleins d'astuce. Ces enfants auront d'autres fils, qui égaleront l'ours et le loup en ferocité. A ces dénaturés succéderont des descendants, qui dégèneront au point de pouvoir être comparés à de vils chiens qui se dévoreront entre eux. — Grâces en soient rendues à nos dieux protecteurs ! A nous le lion dont le fer rugissement fera trembler les échos de l'univers ! O prince ! notre race verra donc se lever sur elle, bien avant les jours mauvais, des jours de puissance et de gloire.

Ainsi parla Basine de Thuringie au vieux Childéric ; ainsi fut annoncé le fondateur de la nation française, le jour même où s'unirent, au pied de la vieille idole des forêts de la Germanie (1), ceux qui devaient le donner au monde et surtout à la France.

Le fils de Childéric et de Basine reçut en naissant le nom de *Klodowigh* ou *Clovis* nom qui prédisait ce que serait l'enfant, c'est-à-dire : fameux dans les combats. (2)

(1) La fameuse statue d'Irmensul, dont celle de Basine n'est qu'une reproduction, s'élevait sur la montagne brûlée d'Éhrenbourg ; elle représentait un homme assis à la façon des Germains, l'étendard d'une main et la lance de l'autre.

(2) *Klodowigh* est composé de deux mots francs, *Kleu* (fameux) et *Wigh* (combat).